



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

À la séance ordinaire du 1^{er} juin 2020 ajournée
au 15 juin 2020 tenue à huis clos.

Étaient présents :

Le maire: M. Robert Duteau

les conseillères et
les conseillers : Mme Sylvie Faille
Mme Estelle Muzzi
M. André Lafrance
M. Denis Robert
M. Daniel Garceau

Téléconférence : Mme Vicky Landry Bergeron

formant quorum sous la présidence du maire.

Aussi présente, la directrice générale, secrétaire-trésorière, Mme
Jocelyne Blanchet

Pensée

RÉSOLUTION 2020-143

Il est résolu à l'unanimité que soit ajouté à l'ordre du jour de la séance
du 15 juin 2020 les points suivants : 6.4) Dépôt des états financiers,
6.5) Adoption des états financiers, 6.6) Réseau routier, 6.7) Firme
d'avocat, 10.5) Programmation du TECQ 2020.

RÉSOLUTION 2020-144

Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par M. André Lafrance et
résolu à l'unanimité que soient adoptés le Rapport financier et le
Rapport du vérificateur indépendant pour l'exercice financier se
terminant le 31 décembre 2019 de la municipalité de Saint-Bernard-de-
Lacolle.

RÉSOLUTION 2020-145

Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par Mme Sylvie Faille et
résolu à l'unanimité que soit adopté le rapport du maire 2019 et qu'il
soit envoyé par la poste en circulaire aux citoyens.

RÉSOLUTION 2020-146

Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par M. André Lafrance et
résolution à l'unanimité que le Conseil de la municipalité de Saint-
Bernard-de-Lacolle confirme que l'utilisation de la compensation visant
l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les
éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité
incombe à la Municipalité, est conforme aux objectifs du Programme
d'aide à l'entretien du réseau routier local pour l'année 2019.

RÉSOLUTION 2020-147

Il est proposé par M. Denis Robert, appuyé par Mme Estelle Muzzi et
résolu à l'unanimité que soit autorisé le mandat à Me Sébastien Dorion
de la firme Dunton Rainville à répondre à une demande de
renseignements et de documents à un organisme public de la Régie du
bâtiment.



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Saint-Bernard-de-Lacolle**

RÉSOLUTION 2020-148

Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par M. Denis Robert et résolu à l'unanimité que soit autorisé l'achat d'un jumping jack et d'un capteur laser.

RÉSOLUTION 2020-149

Soumissionnaire Invité	Soumission Reçue	Montant soumissionné
Brandt tractor Ltd	non	N/A
Mékanic SC Inc.	Oui	67432.84\$ Taxes incluses
Toromont Cat (Québec)	Non	N/A

Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par M. Denis Robert et résolu à l'unanimité que soit autorisé l'achat d'une pelle excavatrice usagée au montant de \$67 432.84, taxes incluses, tel que soumis par Mékanic SC Inc. le 27 mai 2020.

RÉSOLUTION 2020-150

Nom du soumissionnaire	Montant soumissionné avant taxes
Lignes Maska	56 098.80\$
Marquage Traçage Québec	80 116.00\$
Marquage Signalisation	56 145.30\$

Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par M. Denis et résolu à l'unanimité que soit octroyé le mandat de marquage de routes de la Municipalité pour l'été 2020 au montant de 64 499.60\$, taxes incluses, tel que soumis l'entrepreneur Lignes Maska le 12 juin 2020.

RÉSOLUTION 2020-151

Nom du soumission naire	Option 1 Incluant taxes	Option 2 Incluant taxes	Option 3 Incluant taxes
MSA infrastructur e	147 690, 53 \$	294 287,46 \$	441 220,33 \$
Sinta Inc.	164 080,77 \$	321 503,25 \$	468 305,76 \$



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Saint-Bernard-de-Lacolle**

No de résolution
ou annotation

Construction Techroc Inc.	127 909,23 \$	255 798,68 \$	383 747,46 \$
Pavage Ultra inc.	170 149,02 \$	337 594,77 \$	506 457,41 \$
Eurovia Québec Construction	167 858,55 \$	329 444,91 \$	489 144,14 \$
Pavages Céka	149 847,15 \$	299 671,14 \$	449 341,51 \$
Pavages Axion	192 012,58 \$	365 613,65 \$	543 404,25 \$

Il est proposé par M. André Lafrance, appuyé par M. Daniel Garceau et résolu à l'unanimité que soit octroyé le mandat d'asphaltage de la montée Henrysburg au complet, au montant de 383 747,46\$, taxes incluses, tel que soumis le 12 juin 2020 par Construction Techroc Inc. avec l'ajout d'une voie d'accotement dans la courbe de la montée Cockerline.

RÉSOLUTION 2020-152

Attendu que La Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

Attendu que La Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

En conséquence, il est proposé par M. André Lafrance, appuyé par M. Daniel Garceau et résolu à l'unanimité :

Que la Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

Que la Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;

Que la Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version n° 02 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

Que la Municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

Que la Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

Que la Municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version n° 02 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques.

RÉSOLUTION 2020-153

Il est proposé par M. Denis Robert, appuyé par M. André Lafrance et résolu à l'unanimité que soit modifiée la résolution 2020-142 comme suit :

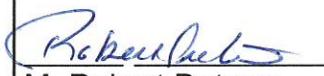
«soient autorisés les travaux de tranchées demandés par Targo pour toutes les rues et montées de la Municipalité, que les travaux sont conditionnels à l'entente en annexe.

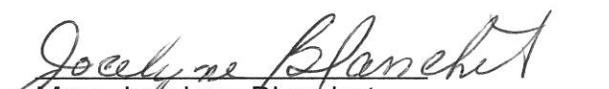
RÉSOLUTION 2020-154

Il est proposé par M. André Lafrance, appuyé par M. Denis Robert et résolu à la majorité que soit modifiée la Priorité d'appel des Premiers Répondants pour Priorité 2.

Mme Sylvie Faille est pour
Mme Estelle Muzzi est contre
Mme Vicky Bergeron Landry est pour
M. Daniel Garceau est pour
M. Robert Duteau, maire, ne se prononce pas

Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que soit levée la séance du 1^{er} juin ajournée au 15 juin 2020.


M. Robert Duteau
Maire


Mme Jocelyne Blanchet
Directrice générale, secrétaire-trésorière